

Réunion de la formation Agriculture du 13 avril 2005

## Synthèse

**L'utilisation des sources administratives est en progression dans le domaine de l'agriculture : une partie de l'enquête sur le cheptel bovin ne sera plus réalisée par interrogation des exploitants agricoles mais par l'exploitation de la base de donnée nationale d'identification bovine ; le RICA sera utilisé pour mesurer la consommation d'énergie des agriculteurs et son nouveau plan de sondage sera enrichi par les fichiers fiscaux des bénéficiaires réels agricoles. Le point fort de la réunion a été la présentation des travaux en cours au Scees et à l'Insee, avec la contribution de la CCMSA, pour une meilleure connaissance de l'emploi agricole.**

Chantal Madinier a présenté **le suivi des avis donnés sur le programme 2005**. Deux des cinq avis faisaient d'ailleurs l'objet de points spécifiques de l'ordre du jour : la meilleure connaissance de l'emploi agricole et l'amélioration de la qualité, de la collecte et de la précision du RICA. Le quatrième avis se référait de son côté à l'utilisation des sources administratives dans le but d'alléger la charge de réponse des entreprises. Un grand pas a été fait dans ce sens puisque l'enquête du mois de mai sur le cheptel bovin ne sera plus réalisée par interrogation des exploitants agricoles mais par l'exploitation de la base de donnée nationale d'identification bovine.

Concernant le troisième avis sur la mise à disposition gratuite sur l'Internet d'informations statistiques de référence et de données détaillées, le Scees s'est aligné sur l'Insee pour opérer la même réforme de tarification. C'est ainsi que l'essentiel de ses publications sous format papier est mis gratuitement à disposition du public sur Internet. Ce point a été salué unanimement par les participants. En revanche, une inquiétude s'est fait jour concernant la qualité des données diffusées par Eurostat. Il semble que si la mise à disposition des données s'est indéniablement améliorée, la qualité des informations se soit, dans le même temps, dégradée. L'orientation vers des « obligations variables selon la taille des pays » qui semble progresser à Eurostat devrait permettre de remédier à cette dégradation.

Virginie Madelin, nouveau rapporteur de la formation Agriculture, a exposé les **avant-projets de programmes statistiques 2006** articulés autour de trois axes : la réalisation d'enquêtes statistiques portant sur des thématiques spécifiques, l'exploitation accrue de données administratives, la réalisation d'opérations d'études et de synthèses.

Les utilisateurs et particulièrement le président Jean Salmon ont exprimé leur appréhension quant à l'impact de la réforme de la PAC et plus précisément du découplage des aides (sujet longuement exposé lors de la réunion 2004) sur la réalisation des comptes. Jean-Pierre Berthier (Insee) et Sylvain Moreau (Scees) ont précisé que la réflexion se poursuit au niveau européen mais que des difficultés sont effectivement à prévoir concernant la comparabilité, dans le temps et dans l'espace, pour ce qui relève de la production et de la valeur ajoutée.

Comme chaque année, le Cnis a joué le rôle de Comité national du **RICA** (réseau d'informations comptables agricoles) conformément à l'arrêté interministériel du 17 septembre 2001 et a validé les grandes lignes de l'échantillon. En 2003 et 2004, il a dû être réduit à 7 320 exploitations pour des raisons budgétaires. Il en sera de même en 2005.

Cette présentation habituelle a été complétée, cette année, par un exposé de Christian Cuvier sur les méthodes d'amélioration ou de qualification de l'échantillon. Pour le RICA, les variables prioritaires sont de nature financière. La base de sondage utilisée, le recensement de l'agriculture, ne contient aucune information de cette nature. Jusqu'en 2004, le sondage était donc réalisé en fonction du poids

exprimé en MBS (marge brute standard) de régions ou de filières. Or, la majorité des unités auxquelles s'intéresse le RICA relève du régime fiscal des bénéficiaires réels agricoles. La rétrocession au Scees, par l'Insee, des fichiers fiscaux correspondants a permis de réaliser un nouveau plan de sondage, mis progressivement en place cette année. Il devrait être complètement mis en œuvre, en 2010, lors du prochain recensement de l'agriculture. L'utilisation de sources administratives intervient donc ici en cadrage mais non pas en substitution de données.

Enfin, une utilisation particulière du RICA est à noter. Pour pallier l'absence d'information sur les consommations d'énergie des agriculteurs et pour répondre aux demandes des utilisateurs – notamment de l'Observatoire de l'énergie – mais aussi pour éviter une enquête difficile et peu efficace, le SCEES a décidé de tester, dès l'année 2005, la collecte de ces données *via* le dispositif RICA.

La meilleure **connaissance de l'emploi salarié et non salarié dans le secteur agricole** est une préoccupation récurrente de la formation Agriculture, préoccupation réaffirmée dans un avis du programme à moyen terme 2004-2008 du Cnis. La mesure de l'emploi agricole a donc fait l'objet d'un point important à l'ordre du jour de la réunion de cette année.

En premier lieu, Maurice Desriers a présenté **les travaux menés par le Scees** sur ce sujet. Il a d'abord rappelé que le SCEES et la MSA sont les deux principaux organismes qui fournissent des données sur l'emploi agricole. Tous deux publient en effet les chiffres dont ils disposent au travers d'enquêtes ou de fichiers. Toutefois, les utilisateurs qui se livrent à la comparaison de ces deux sources sont parfois étonnés de constater des différences assez notables, que ce soit sur l'emploi salarié ou non salarié. Ceci s'explique par le fait que les deux organismes utilisent des définitions différentes correspondant à leur contexte et leur champ d'investigation.

En analysant précisément les concepts adoptés par les deux organismes, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié, Maurice Desriers a montré que l'on pouvait élaborer des notions communes permettant les comparaisons. Par exemple, une définition commune possible pour l'emploi non salarié pourrait être le nombre d'exploitants et de co-exploitants non salariés. Ainsi, en utilisant cette définition de l'emploi non salarié, à l'échelon national les résultats du Scees et de la MSA deviennent cohérents en niveau et en évolution avec un décalage d'un an (car les effectifs des enquêtes Scees sont en fin d'année et ceux de la MSA au 1<sup>er</sup> janvier de l'année). Au niveau départemental, en revanche, la cohérence est relativement satisfaisante pour ce qui est des évolutions mais d'importants écarts sont parfois enregistrés sur les niveaux.

Quelle que soit la source, l'emploi salarié est plus difficile à suivre. En effet, le travail agricole comprend une très grosse part d'emploi saisonnier ou occasionnel et il est toujours possible d'enregistrer des doubles comptes. En se livrant à un certain nombre d'ajustements entre les deux sources, il est cependant là aussi possible d'établir des comparaisons. A l'échelon national, les niveaux et les tendances sont cohérents entre les 2 sources avec cependant des évolutions annuelles fluctuantes pour les tendances. A l'échelle départementale, les résultats apparaissent plus divergents.

En conclusion, les deux sources ne sont pas contradictoires et peuvent être parfaitement utilisées conjointement pour les calculs d'indicateurs d'évolution de l'emploi non-salarié et salarié. Toutefois, il serait nécessaire de se livrer à une étude plus détaillée sur les champs, la localisation ou la définition du volume de travail avant de pouvoir exploiter des données localisées. En attendant, la prudence reste de mise dès lors que l'on entend utiliser des données sur l'emploi agricole à un niveau fin.

En complémentarité de l'exposé précédent, Marie-Christine Parent, pour la partie emploi salarié et Michel Amar, pour la partie « non salarié » ont présenté **les travaux en cours à l'Insee**. Depuis 1998, l'Insee est en train de constituer à partir de sources administratives un socle à la fois annuel et conjoncturel pour mesurer sans double compte et sans omission l'emploi et les revenus d'activités pour l'ensemble du champ des salariés. Ces travaux n'ont donc pas pour objectif premier de mesurer l'emploi et les revenus agricoles mais de les évaluer selon des concepts les plus proches possibles du reste de l'économie de manière à pouvoir établir des comparaisons public/privé par secteurs d'activité qui soient pertinentes. Ils sont menés à partir d'informations provenant de la DGI et de la CCMSA, en complément des DADS. Les premiers résultats ne sont pas attendus avant 2007-2008.

Enfin, un **avis d'opportunité favorable** a été attribué à chacune des trois enquêtes, liées à des règlements européens, présentées : les enquêtes « Terres labourables », « Structure des vergers 2007 » et « Cheptels ».